

Communiqué de presse
Paris, 3 octobre 2024

Vivien & Associés accompagne Moët Hennessy dans le cadre de sa prise de participation minoritaire au capital de la société French Bloom.

Fondée en 2019 par Rodolphe Frerejean-Taittinger, Maggie Frerejean-Taittinger et Constance Jablonski, French Bloom produit et distribue des vins pétillants non-alcoolisés de gamme *premium*, en France et à l'étranger.

Cette collaboration avec French Bloom s'inscrit parmi les initiatives stratégiques clés de Moët Hennessy et confirme la volonté du groupe d'offrir des alternatives d'exception sans alcool aux consommateurs.

Conseils Moët Hennessy : Juridique : Vivien & Associés (Julie Tchaglass, Mathilde Hanau, Lucie Beaucamp, Marie-Emilie Rousseau-Brunel et Paul Laurent) ; IP : Möbius Avocats (Julien Abella) ; Fiscal : Arsene Taxand (Camille Diraison, Stéphanie Hamis) ; Finance : Advance Capital.

Conseils French Bloom : Cabinet Bompont (Louis-François Guéret, désormais Willkie Farr & Gallagher, et Lionel Simonet) et Coblence Avocats (Grégoire Lepigeon) ; Finance : Rothschild & Co (Pierpaolo Carpinelli, Charles-Henri d'Hotelans).

A propos de Vivien & Associés :

Le cabinet Vivien & Associés existe depuis 1999 et compte 38 avocats répartis dans sept départements : Corporate/M&A, procédures collectives/Restructuring, droit fiscal, droit social, contrats commerciaux, contentieux et régulation bancaire et financière. Dynamique, réactive, indépendante et ouverte sur l'international, l'équipe offre à ses clients des services de première qualité. Les compétences juridiques s'étendent à la plupart des domaines de la vie internationale des affaires, en conseil et en contentieux.

Contact :

Wendy Tran Quan

01 45 02 39 50

wendy.tranquan@va-fr.com